

## DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 3 juin 2024, à 19 h, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'usage conditionnel, en vertu du *Règlement RCA05-19010 relatif aux usages conditionnels*, pour l'immeuble situé au 2005, rue Saint-Antoine.

Cette demande a pour effet :

- De permettre l'implantation d'un usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées dans le local situé au 2005, rue Saint-Antoine, à certaines conditions.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 13 mai 2024.

Fredy Enrique Alzate Posada  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine